

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 53-429-1932 Interdictions de séjour.

n° 53-429-1932

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

12 août 1932

Numéro JO

n° 429 du 31/08/1932

Date du numéro

31 août 1932

TEXTE INTÉGRAL

le séjour à la Côte française des Somalis et dépendances est interdit, pendant deux ans, pour compter du 12 janvier 1933. date de sa libération. au nommé Youssouf Doalé.